

# Protocole sanitaire COVID-19

## *pour le déroulement des sorties Indices Nocturnes Cerfs, Chevreuils, Lièvres communs et Renards en 2022*

Protocole applicable à l'ensemble des participants des 172 circuits qui couvrent le département et pour des 4 sorties prévues par le protocole scientifique.

Le matériel nécessaire au bon déroulement de ces sorties nocturnes sera remis par la fédération aux détenteurs : une caisse contenant 2 projecteurs lumineux, une rallonge, un jeu d'ampoules de rechanges, des fusibles ainsi qu'un classeur de comptage avec la carte des circuits et le tableau des observations.

**Ce matériel sera désinfecté avant remise en main propre.**

Lors de chaque sortie, les participants au nombre de 4 pour respecter le protocole scientifique et ne pas induire de biais dans les observations (minimum 3 pour le protocole sanitaire) :

- un conducteur,
- un co-pilote en charge de la lecture de la carte et de la notation des observations
- et 2 personnes à l'arrière du véhicule avec une phare chacun qui éclairent le long du circuit et qui signalent les observations.

**Le véhicule se déplace, vitres ouvertes, entre 10 et 15 km/h (protocole scientifique).**

Chaque participant devra être muni **d'un masque anti-COVID** et en prévoir plusieurs pour la même soirée (en cas de nécessité : transpiration et/ou buée excessive lié aux échanges air chaud de l'habitacle/air froid de l'extérieur).

Chaque participant se désinfectera les mains avec du **gel hydroalcoolique** avant de monter dans le véhicule, pendant l'opération et à la fin du dispositif en sortant du véhicule au minimum.

A la fin de l'opération, le responsable du véhicule veillera à nettoyer avec des **lingettes désinfectantes** : les poignets du véhicule, le stylo du comptage et le matériel de comptages (poignets de phares).

Si un des participants présente des signes cliniques type fièvre, éternuements, toux ou maux de tête avant ou pendant les sorties, le dispositif de comptage est annulé immédiatement.